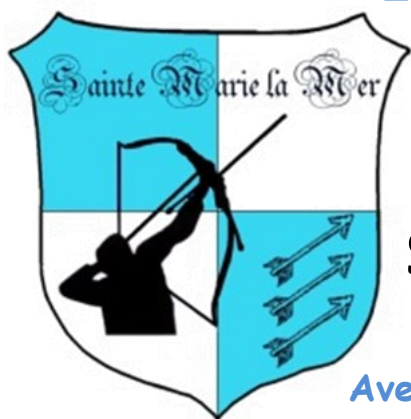




Les Archers Saint Marinois

N° d'affiliation 1166183

Vous invitent à participer au concours

SELECTIF SALLE 18 mètres

Avec la collaboration des Archers de Vinça



DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2026

Salle Polyvalente, Complexe Sportif du Canigou,
Espace Christian BOURQUIN, Route du Lac, Vinça
06.44.26.76.85

Départ 1 :

- 8h00 : ouverture du greffe
- 8h30 : échauffement sur blasons et inspection du matériel
- 9h00 : début des tirs comptés

Départ 2 :

- 13h30 : ouverture du greffe
- 14h00 : échauffement sur blasons et inspection du matériel
- 14h30 : début des tirs comptés

Un repas, préparé par un traiteur, vous est proposé sur réservation pour midi

INSCRIPTIONS

DATES LIMITES : - **Concours : MERCREDI 4 NOVEMBRE 2026** (23h59)

- **Repas : MERCREDI 28 OCTOBRE 2026** (23h59)

Par @mail : secretariat.archersdevinca@gmail.com (**Uniquement !**)

Merci de privilégier les inscriptions groupées par club, sans oublier de préciser pour chaque archer : N° de licence, arme, départ, blason (pour les classiques)

TARIFS

Adulte : 12 €, deux départs même arme : 18 €

Jeune : 9 €, deux départs même arme : 13 €

Repas Traiteur : 15€/personne

(Tarif réduit sur présentation de la carte étudiante : -1€/départ)

Licence exigée lors du passage au greffe

Tenue conforme au règlement, chaussures de sport obligatoires

Remise des récompenses vers 17h30

Une buvette vous proposera de quoi vous sustenter durant les tirs

Plan d'accès à la salle des Archers de Vinça

5 Camí de Counillac

66320 Vinça

42,64861° N, 2,53157° E

Attention à ne pas vous stationner en dehors des Parkings prévus à cet effet !



Rappels concernant la période de tir

- A la demande des arbitres et conformément au règlement de la fédération, il est rappelé que la consommation toute **substance dopante**, y compris **l'alcool, est interdite** pendant la durée des tirs (même au repas de midi).
- Afin de ne pas interférer avec votre tir ou celui des autres archers, pensez à **couper le son de votre téléphone** lorsque vous arrivez, et veillez à **ne pas faire trop de bruit** lorsque des volées sont en cours.
- De manière à ne pas perturber les archers pendant le tir et leur laisser suffisamment d'espace de mobilité entre 2 volées, il est demandé aux **accompagnants** ainsi qu'aux **archer non-tireurs**, de s'installer **dans la tribune** pour assister au concours et ainsi profiter d'une meilleure vue d'ensemble.